LE TEMPOREL

DES

PRIEURÉS SIMPLES DÉPENDANT

DE.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS INVENTAIRE DE LEURS BIENS AU XIV° SIÈCLE

PAR

Suzanne OLIVIER,

Licenciée ès lettres.

INTRODUCTION

Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs n'administrait directement qu'une partie de ses biens, situés dans les diocèses de Paris, Meaux, Chartres et Beauvais. Nombre de ses possessions dans ces diocèses et toutes celles qui étaient comprises dans les diocèses plus éloignés dépendaient des prieurés soumis à la communauté parisienne.

SOURCES

On possède aux Archives Nationales un registre de 1340 « le Bertrand » contenant l'état des revenus et des dépenses du prieuré.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

DIOCESE DE PARIS

I. Prieuré Notre-Dame de Gournay-sur-Marne. — Le plus important de tous ceux qui étaient soumis à Saint-Martin-des-Champs. Fondé à la fin du xiº siècle par Guy le Rouge, il reçut les libéralités des comtes de Meulan et des Garlande. Curé à la présentation du prieur. Possessions à Gournay: moulins, rentes sur le péage, maisons, terres, vignes et surtout prairies sur les bords de la Marne et dans les îles. Revenu en 1340: plus de 500 livres et de 170 muids de grain. 25 moines.

Dépendances et revenus à Berchères (commune de Pontault), Champs-sur-Marne, Chelles, Gagny et le Chenay (surtout des prairies), Essonnes, Gonesse, Noisiel, Pontault, La Queue-en-Brie, Roissy-en-Brie (surtout des bois), — Torcy, Villenoy, Villevaudé (autrefois Oroir) et Montjay. Mantes (diocèse de Chartres), — Meulan (diocèse de Rouen), — Nogent-les-Vierges (diocèse de Beauvais).

II. Prieuré Notre-Dame de Domont. — L'église donnée à Saint-Martin en 1108 par Raoul le Bel. Acquisition de terres arables et de bois. Revenu: 150 livres. 7 moines.

Dépendances et revenus à Argenteuil, Clamart, Épinay-Champlatreux, Mareil-en-France, Saint-Brice, Sarcelles, Villiers-le-Bel.

III. Prieuré Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf. — Aubert donna à Saint-Martin l'église vers 1090. Des moines s'y établirent-ils immédiatement? Dîme, terres et bois. Revenu: 63 livres, 100 muids de grain. 6 moines. Dépendances et revenus à Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, — Othis (diocèse de Senlis).

IV. Prieuré Saint-Arnoul de Marolles-en-Brie (S.-et-Oise). — Donations de Dreux de Mellot de 1087 à 1117. Dîme, justice. Bois, terres arables, vignes. Revenu: 76 livres, 60 muids de grain, vin. 6 moines.

Dépendances et revenus à Attilly, Brie-Comte-Robert, Chevry, Mandres, Santeny, Servon, Yerres.

CHAPITRE II

DIOCESE DE MEAUX

- I. Prieuré d'Annet-sur-Marne. Village donné à Saint-Martin par Henri I^{er}. Réunion en 1338 à la mense priorale.
- II. Prieuré Saint-Eutrope de Choisy-en-Brie. Entre 1125 et 1129 les moines de Rueil et Geoffroy, vicomte de la Ferté-sous-Jouarre abandonnèrent à Saint-Martin leurs droits sur Choisy. Église, dîme, justice commune avec le vicomte de la Ferté, puis entière, terres et prés. Revenu: 300 livres, 130 muids de grain. 4 moines.

Dépendances et revenus à Marolles-en-Brie (S.-et-M.), Montmirail.

III. Prieuré Saint-Martin du Vieux-Crécy ou Saint-Martin-les-Voulangis. — Donation de l'église à Saint-Martin en 1123 par l'évêque Bouchard; libéralités des seigneurs de Crécy et de la Chapelle-sur-Crécy. Rentes sur le péage, prébende à la chapelle. Revenu: 88 livres. grains, vin. 3 moines.

Dépendances et revenus à Bouleurs, Chauconin.

IV. Prieuré Saint-Nicolas de Marnouc-les-Moines. — Fondé en 1135 par Marguerite de Marnouc. Terres, prés, bois. Revenu : 23 livres, 26 muids de grain, 2 moines.

Dépendances et revenus à Acy-en-Multien, Ocquerre.

V. Prieuré Saint-Jean-Baptiste de Mauregard. — Raoul et Gautier d'Aulnay-lès-Bondy le fondèrent en 1140 et en firent don à Cluny d'où il passa sous la dépendance de Saint-Martin. Église, dîme, justice, terres entre Moussy et Mauregard. Revenu : 28 livres, 37 muids de grain. 4 moines.

Dépendances et revenus à Villepinte (diocèse de Paris).

CHAPITRE III

DIOCESE DE SENS

- I. Prieuré Notre-Dame de Pringy. L'église appartenait à Saint-Martin dès 1090. Dîme, moulins, terres, vignes. Revenu : 21 livres, 16 muids de grain, vin, huile. 3 moines.
- II. Prieuré Saint-Pierre de Cannes. Richer, archevêque de Sens donna l'église à Cluny qui la concéda à Saint-Martin. Dîme, prés, terres. Revenu : 385 livres, vin, huile, cire. 5 moines.

Dépendances et revenus à Blennes, Dormelles, Flagy, Montereau, Savins.

CHAPITRE IV

DIOCÈSE D'ORLÉANS

Prieuré Notre-Dame de Janville. — Donation de l'église par Henri I^{er} à Saint-Martin. Des moines y étaient installés dès 1135. Dîme.

Dépendances et revenus au Puiset.

CHAPITRE V

DIOCÈSE DE CHARTRES

- I. Prieuré Saint-Symphorien de Bonnelles.—Béatrice de Pierrefonds donna entre 1155 et 1168 à Saint-Martin tous ses biens situés à Bonnelles. Église, dîme, vivier, terres. Différends avec les seigneurs de Dreux et de Montfort à propos de la justice (fin du xm° siècle); elle est attribuée au prieuré. Revenu: 62 livres, 30 muids de grain. 2 moines.
- II. Prieuré Saint-Pierre de Roinville-sous-Auneau.— L'église, le village, la justice donnés à Saint-Martin en

1079. Dîme, saussaie. Revenu: 50 livres, 57 muids de grain. 3 moines.

Dépendances et revenus à la Chapelle d'Aunainville.

CHAPITRE VI

DIOCESE DE BEAUVAIS

I. Prieuré de Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise. — Fondation au milieu du xi^e siècle par Ives, premier comte de Beaumont et donations à Saint-Martin vers 1110. Chapelle Saint-Pierre, Parc de Tuebeuf, rentes sur le péage. Revenu: 323 livres, 40 muids de grain, bois, sel, vin. 7 moines.

Dépendances et revenus à Bernes, Fresnoy-en-Thelle, Moulincourt, Persan, — Franconville (diocèse de Paris).

II. Prieuré Notre-Dame de l'Isle-Adam. — Anseau Ier de l'Isle donna l'église à Saint-Martin en 1146. Dîme, péage. Revenu: 90 livres, grain, vin. 4 moines.

Dépendances et revenus à Balaincourt, Nogent-sur-Oise, Parmain, — Mériel, Roissy-en-France, Villiers-Adam (diocèse de Paris), — Valmondois (diocèse de Rouen).

III. Prieuré Saint-Martin de Cressonsacq. — L'église donnée à Saint-Martin avant 1123. Dîme, terres. Revenu: 90 livres, 55 muids de grain, vin. 3 moines.

Dépendances et revenus à Liancourt.

IV. Prieuré d'Asnières-sur-Oise et Baillon. — Fondation peu antérieure à 1340. Revenu 32 livres, grain, vin. 2 moines.

CHAPITRE VII

DIOCESE DE SENLIS

Prieuré Saint-Nicolas d'Acy-lès-Senlis. — Fondé par Guy de Tour à la fin du x1° siècle. Justice, terres, prés, vivier de la Gattelière entre Acy et Senlis, près de 850

arpents de bois. Revenu 530 livres, 220 muids de grain, vin. 8 moines.

Dépendances et revenus à Avilly, Bray, Courteuil, Loisy, Orry-la-Ville, Senlis, Saint-Firmin — Apremont, Brenouille, Chantilly, Noël-Saint-Rémy, Roberval (diocèse de Beauvais) — Paris, Drancy, Villeron (diocèse de Paris) — Noël-Saint-Martin (diocèse de Soissons).

CHAPITRE VIII

DIOCESE DE NOYON

Prieuré Saint-Médard de Cappy. — En 1086 Robert de Péronne donna l'église à Cluny qui la concéda à Saint-Martin avant 1096. Dîme, terres. Revenu : 260 muids de blé, 200 muids d'avoine, 150 livres, chapons. 6 moines.

Dépendances et revenus à Cléry-sur-Somme, Eterpigny, Fontaine-lès-Cappy, Longueval, Moslains, Péronne — la-Neuville-lès-Bray, Mametz, Vauvilliers (diocèse d'Amiens).

CHAPITRE IX

DIOCÈSE D'AMIENS

I. Prieuré Saint-Martin de Wagny. — Concédé en 1127 à Saint-Martin et abandonné en 1132 à l'abbaye de Corbie.

II. Prieuré Saint-Gervais d'Encre (aujourd'hui Albert). — Hugues III Candavène et l'évêque Guérin concédèrent en 1138 à Saint-Martin la collégiale d'Encre, pour la transformer en prieuré. Justice, dîme, terres, église Notre-Dame-de-Brébières (quartier d'Encre). Revenu: 130 livres, 320 muids de grain, cire, chapons. 10 moines.

Dépendances et revenus à Aveluy, Beaumont-Hamel, Bécourt-Bécordel, Mesnil-Martinsart, Millencourt, Ovillers-la-Boisselle.

III. Prieuré des saints Vite et Modeste de Ligny-sur-

Canche. — L'évêque Geoffroy donna l'église à Saint-Martin en 1105. Terres, bois, dîmes, justice. Revenu: 430 livres, chapons et gelines. 4 moines.

Dépendances et revenus à Vitz-sur-Authie — Saint-Hilaire-aux-Bois, Rebreuve-sur-Canche (diocèse de Thérouanne).

IV. Prieuré Notre-Dame d'Airaines. — Les deux églises données à Saint-Martin par Étienne, comte d'Aumale entre 1106 et 1116. Dîme, redevance sur le travers, sur les tavernes et boulangeries, terres. Revenu: 57 livres, cire, poivre, cannelle, gingembre, chapons et gelines. 5 moines.

Dépendances et revenus à Croquoison, Douriez-les-Airaines, Etréjust, Frettecuisse, le Quesnoy-lès-Airaines.

CHAPITRE X

DIOCÈSE D'ARRAS

Prieuré Saint-Martin de Pas-en-Artois. — Fondation en 1138 par les seigneurs de Hély et de Pas et donation de l'église et du prieuré à Saint-Martin. Dîme, terres, bois, justice. Revenu: 93 livres, 97 muids de blé. 3 moines.

Dépendances et revenus à Famechon, Gaudiempré, Hénu, Mondicourt.

CHAPITRE XI

DIOCESE DE SOISSONS

Prieuré de Sainte-Gemme. — L'église donnée à Saint-Martin en 1096 par l'évêque Hugues, puis la vicomté par la comtesse Adèle de Blois. Dîme, rente sur le ton-lieu, terres, prés, bois dans la gruerie du seigneur, de Bazoches, justice. Revenu: 120 livres, 68 muids de grain, vin, chapons et gelines. 4 moines.

Dépendances et revenus à Champvoisy, Largny, Passy-Grigny. — Olizy, Poilly (diocèse de Reims). Rentes payées par le prieuré d'Evergnicourt pour Brienne et par l'abbaye de Cuissy pour Dizy-le-Gros (diocèse de Laon).

CHAPITRE XII

DIOCÈSE DE CHALONS

Prieuré Saint-Martin-le-Pauvre. — Il existait en 1184. Saint-Martin l'abandonna en 1202 à l'abbé de Montier en Argonne.

CHAPITRE XIII

PRIEURÉS ANGLAIS

LE BERTRAND